

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

CONSTRUCTION D'UNE SALLE COMMUNAUTAIRE ET AUTRES
FRAIS CONNEXES

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

1. Les travaux consistent en la construction d'une salle communautaire adjacente au pavillon de services actuel du parc Saint-Sacrement de l'arrondissement La Cité ainsi qu'en des aménagements extérieurs en vue de son intégration au milieu et en l'acquisition de divers équipements notamment en télécommunication et en informatique de même qu'en d'autres travaux divers et imprévus.

SECTION II

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET DU PERSONNEL
D'APPOINT

2. Des services professionnels et l'engagement du personnel d'appoint en architecture, en ingénierie et autres services professionnels sont requis pour des études préparatoires, l'élaboration du concept, les frais de laboratoire, la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux décrits à l'article 1.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. Le coût des travaux décrits à l'article 1, des services professionnels ainsi que du personnel d'appoint mentionnés à l'article 2 s'élève à 1 751 925 \$.

TOTAL : 1 751 925 \$

Annexe préparée le 31 janvier 2008 par :

Richard Marchand, directeur
Section des équipements
Division de la culture, loisir et
vie communautaire
Arrondissement La Cité